

sous les drapeaux de tant de prêtres aujourd'hui mobilisés. Le clergé tient à honneur d'être des premiers à remplir son devoir envers son pays. Encore aurait-on dû l'affecter exclusivement à des services de charité et de dévouement. Le péril est aussi grand sur le champ de bataille à relever les blessés qu'à combattre. Mais je plaide en ce moment la cause des fidèles. Et pour eux je demande des prêtres. Je voudrais que l'on tînt compte des besoins religieux des populations et des droits que la loi leur garantit.

On ne mobilise pas indistinctement — par exemple — tous les boulangers, tous les médecins, tous les instituteurs d'âge militaire, sans pourvoir à leur remplacement. Pourquoi mobiliser sans distinction tous les curés des mêmes classes, au risque de faire cesser le culte et tout ministère sacerdotal dans des cantons tout entiers? La religion est nécessaire à l'âme comme le pain au corps; le prêtre a, comme le médecin, comme l'instituteur, un rôle à remplir, surtout en temps de guerre, au milieu de nos populations catholiques. C'est une étrange aberration, plus que cela, c'est aller contre les intérêts de la patrie, de méconnaître ainsi, pratiquement, la religion, sous prétexte que nous sommes sous le régime de la séparation.

Nul de nos alliés, nul de nos ennemis n'agit de la sorte. Les uns et les autres savent concilier avec les exigences du service militaire les droits des consciences et la liberté du culte. La France sera-t-elle seule à se désintéresser, légalement, de tout ce qui touche à la religion? J'ai peur pour mon pays quand je vois ce qui se fait à cet égard, et rien ne m'attriste tant que cette coupable indifférence. On ne s'étonnera pas que, pour tenter d'obtenir satisfaction, j'use de l'intermédiaire d'une grande assemblée libérale et de son président. Si nous voulons intervenir directement, nous, évêques, on nous répond : " Nous ne vous connaissons pas. " Et si nous demandons

que nos prêtres m  
et de leur compét  
services, on nous c  
prêtres: il n'y a c

Veillez donc, m  
cause qui intéresse  
Vous saurez, j'en t  
efficacement, pou  
saurait durer sans  
Et vous aurez aim  
ment légale, bien r  
religion.

Je vous prie d  
général, l'assuran  
dévoués.

A monsieur le déput  
Conseil génér

## A TRAVERS ]

 A Revue de  
fragment

signée de  
danois, auteur d'un  
sise, dont notre re  
donné la traducti  
j'achevais la lectur  
Brigitte, dû à la p  
dois celui-là, Vern